



Annemasse **Agglo**
Annemasse - Les Voirons Agglomération

Annemasse, le 27 septembre 2010

Communiqué de Presse

Devenir propriétaire?

C'est possible grâce au Pass Foncier Annemasse Agglo

Vous rêvez de devenir propriétaire d'un appartement? Avec le Pass Foncier, Annemasse Agglo et les communes du territoire vous aident à concrétiser ce projet d'achat immobilier.

Le Pass Foncier : c'est quoi ?

Le Pass Foncier vous donne droit à une aide financière versée par Annemasse Agglo et la commune de résidence ainsi qu'à une TVA à 5,5%.

Ce dispositif vous permet également d'obtenir un prêt immobilier à taux zéro et un «prêt Pass Foncier» permettant d'étaler les remboursements dans le temps.

Le Pass Foncier : pour qui ?

Cette opération concerne exclusivement les logements neufs de type T3 minimum, en habitat collectif possédant le label « haute performance énergétique ». Pour en profiter, il faut que vous soyez primo-accédant, que vos revenus n'excèdent pas les plafonds de ressources du PSLA (Prêt social locatif accession) et que votre futur logement soit situé dans un programme pouvant bénéficier du Pass Foncier.

Pour plus d'informations sur les logements vous intéressant :

Annemasse Agglo, service habitat secretariat.habitat@annemasse-agglo.fr,
tél. 04 50 87 83 00, www.annemasse-agglo.fr. Vous pouvez également contacter les promoteurs.

Pour le montage de votre dossier :

AMALLIA, www.amallia.fr, tél. 04 50 52 80 09.

Contact presse :

Audrey Coupat - audrey.coupat@annemasse-agglo.fr - tél. +33(0)4 50 87 83 00 - poste 2322 - Portable +33(0)6 82 42 21 30

Annemasse - Les Voirons Agglomération

10, rue du petit Malbrande - BP - 74105 Annemasse cedex

Tél. : 04 50 87 83 00 - Fax : 04 50 87 83 22 - www.annemasse-agglo.fr

AMBILLY • ANNEMASSE • BONNE • CRANVES-SALES
ÉTREMBIÈRES • GAILLARD • JUVIGNY • LUCINGES • MACHILLY
SAINT-CERGUES • VÉTRAZ-MONTHOUX • VILLE-LA-GRAND